



Semaine de la qualité de vie au travail : les SCOP, un modèle innovant et source de bien-être

Dans le cadre de la Semaine pour la qualité de vie au travail dédiée cette année à la question du sens au travail, la Confédération générale des Scop et des Scic (CG Scop) invite le marché de l'emploi à s'inspirer des valeurs du modèle coopératif.

La crise que nous traversons nous rappelle en effet que le monde a besoin d'entreprises dirigées par le bon sens social, économique et environnemental. Les Scop & Scic sont ces entreprises et la CG Scop est leur porte-voix ! C'est pourquoi, son président, **Jacques Landriot et sa déléguée générale, Fatima Bellaredj**, se tiennent à votre disposition dans le cadre de vos sujets à venir.

A cette fin, ils disposent d'arguments solides et de preuves sur le thème du bien-être au travail.

En juillet 2021, alors que nous étions en plein Covid, la Confédération a communiqué les résultats d'une étude* menée auprès de dirigeants et salariés de Scop et de Scic sur le bien-être au travail au sein des coopératives. L'étude révèle que le bien-être y est assez élevé notamment grâce au très fort sentiment d'empowerment auquel les collaborateurs interrogés allouent la note de 8,32/10. Ces derniers estiment avoir un pouvoir effectif sur leur environnement professionnel, un sentiment élevé de compétence et d'autodétermination, et accordent beaucoup de sens à leur travail. Cet empowerment des coopérateurs est favorisé par les valeurs, l'organisation du travail et de la prise de décision, ainsi que par le style de leadership du gérant.

Puis cette année, en mars 2022, la CG Scop a conduit la deuxième édition de son Baromètre* de l'entreprise de demain auprès de salariés et dirigeants d'entreprises françaises. Parmi les nombreux éléments mis en exergue par le baromètre, la rémunération et le bien-être des salariés sont les deux dimensions perçues comme importantes pour 95 % des sondés. On y apprend également que 43 % des salariés n'ont jamais été consultés par leur entreprise sur les décisions opérationnelles ou stratégiques...Un chiffre inapplicable aux sociétés coopératives, puisque les décisions stratégiques sont votées en assemblée générale selon le principe « 1 personne = 1 voix », quel que soit le capital détenu.

La pertinence du modèle coopératif est soutenue par des preuves : les sociétés coopératives ont progressé de 27 % entre 2017 et 2021, ce qui représente 32 % d'emplois supplémentaires pour un total de de 4 122 sociétés (filiales comprises), 81 000 salariés et un poids économique de 7,7 milliards d'euros de CA.

** Les études et communiqués de presse correspondants sont disponibles sur simple demande*

Contacts presse

Agence Shadow communication

Nina Djitli Chaumont – ninadjitlichautmont@shadowcommunication.fr – 06 62 94 86 84

Karima Doukkali – karimadoukkali@shadowcommunication.fr – 07 77 36 64 10

Aurélié Vinzent – aurelievinzent@shadowcommunication.fr – 06 58 66 80 49